

Compte rendu réunion du Conseil Municipal du 15 décembre à 18 heures 00

Conseillers présents :

Carole CHEYRON DESLYS,
Patrick BERTONI,
Evelyne DURAND,
Bruno LONG,
Guiseppe FILIA,
Philippe POYETON,

Olivier MATHEY,
Rebecca CHAILLOT (arrivée à 19h),
Denise MOULIN,
Thibaut GRANDMAISON,
Valérie de MARLIAVE,

Absents excusés :

Lionel ESTUBE (donne pouvoir à Olivier MATHEY)
Marie-Paule BOUCHARD (donne pouvoir à Denise MOULIN)
Bruno PEYROL (donne pouvoir à Valérie de MARLIAVE)
Rebecca CHAILLOT (donne pouvoir à Carole CHEYRON DESLYS)

Absente : Yolande MIGNOT-TULISSI

1- Approbation compte rendu Conseil Municipal du 9 novembre 2020

Résultat du vote : 14 POUR

2- Projet maison de la nature demande de subventions

Madame la Maire propose au Conseil municipal de réhabiliter les anciens locaux du camping municipal afin de créer un lieu pour les associations ou structures en lien avec la nature (Chasse, pêche, ONF...)

Le coût estimé des travaux s'élève à 32 054,67 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de demander au Conseil Départemental, au Conseil Régional, aux Réserves parlementaires,...une subvention la plus élevée possible sur un montant de travaux de 32 054,67 € HT ;
- de l'autoriser à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

DEPENSES		
DESIGNATION	MONTANTS	
lot 1	Maçonnerie-isolation	16 510,00 €
lot 2	Rénovation couverture	4 940,00 €
Lot 3	Plomberie électricité	7 362,67 €
Lot 4	Aménagement extérieur- mobilier	1 557,00 €
Lot 5	Réfection VRD	1 685,00 €
TOTAL HT		32 054,67 €
TVA		6 410,93 €
TOTAL		38 465,60 €

Résultat du vote : 14 POUR

3- **Projet city-parc demande de subventions**

Madame la Maire propose au Conseil municipal de créer une aire multisport en accès libre appelée « City Parc » regroupant selon la configuration la possibilité de pratiquer diverses activités sportives : football, hand-ball, basket-ball et jeux ludiques...

Le coût estimé des travaux s'élève à 54 950,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de demander au Conseil Départemental, au Conseil Régional, aux Réserves parlementaires,...une subvention la plus élevée possible sur un montant de travaux de 54 950,00 € HT ;
- de l'autorise à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

DEPENSES		
DESIGNATION		MONTANTS
lot 1	Terrain Multi sport Acier + plastique Recycle	47 300,00 €
lot 2	Abattage et évacuation Haie Cyprès+ rabotage souches	650,00 €
Lot 3	Vidéo protection	7 000,00 €
TOTAL HT		54 950,00 €
TVA		10 990,00 €
TOTAL		65 540,00 €

Résultat du vote : 14 POUR

4- **Travaux toiture église de Colonzelle, demande de subventions**

Madame la Maire propose au Conseil municipal de procéder à la réfection du toit de l'église de Colonzelle car les tuiles ont été fixées avec de la colle qui avec le temps et les aléas climatiques n'est plus efficace. La reprise de l'ouvrage consistera à un agrafage et un collage spécifique des tuiles pour une fixation pérenne.

Le coût estimé des travaux s'élève à 22 953,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de demander au Conseil Départemental, au Conseil Régional, aux Réserves parlementaires,...une subvention la plus élevée possible sur un montant de travaux de 22 953,00 € HT ;
- de l'autoriser à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

DEPENSES		
DESIGNATION		MONTANTS
lot 1	Fixations des tuiles de couvert	17 953,00 €
lot 2	Zinguerie	5 000,00 €
TOTAL HT		22 953,00 €
TVA		4 590,60 €
TOTAL		27 543,60 €

Résultat du vote : 14 POUR

Arrivée de Madame Rebecca Chaillot

5- Retour sur les études du réseau d'eau

Patrick BERTONI 1^{er} adjoint de la commune présente la carte des tronçons d'adduction d'eau potable qui sont fuyants. La plupart des fuites ont été réparées notamment une importante fuite au sud de la commune quartier Plan long.

La détection des fuites a été rendue possible grâce à la campagne de relève nocturne et l'intervention d'une société spécialisée (COREL+).

L'objectif maintenant est de sécuriser notre approvisionnement notamment avec une connexion avec Montségur sur Lauzon.

La commune devra réaliser des investissements importants pour moderniser et reprendre le réseau vieillissant. Pour se faire des demandes de subventions seront déposées auprès de l'agence de l'eau, de l'état (via le dispositif de la DETR) et du Conseil Départemental lorsque le dossier sera finalisé.

6- Cantine : groupement de commandes

Nous avons changé de fournisseur depuis la rentrée de septembre pour l'approvisionnement des repas de cantine. Nous avons signé un contrat pour cet année scolaire auprès de la société Terres de cuisine.

A l'initiative de la commune de Tulette un groupement de commande « repas de cantine » s'est constitué. Il regroupe les communes de Tulette, Bouchet, Baume de Transit et Montségur. Le but est de lancer un appel d'offre pour obtenir des prix avantageux sur la confection et la livraison de repas de cantine.

Le Conseil Municipal souhaite prendre le temps de la réflexion car nous sommes pour l'instant satisfait du fournisseur actuel sans engagement de durée alors que ce marché nous engagerait sur 3 ans. De plus nous avons été contactés par la commune de Venterol qui étudie la possibilité d'organiser un service de livraison de repas scolaires depuis leur cantine communale.

7- Fêtes de fin d'année :

Les illuminations : Cette année nous avons fait le choix d'installer l'ensemble de nos illuminations sur deux espaces : rue de la mairie et la placette à Margerie, et d'investir dans de nouveaux motifs lumineux, ceci afin de recréer un peu de féerie et de diffuser une ambiance festive et chaleureuse.

Coffret offert aux aînés de la commune. Plusieurs personnes nous ont remercié par un petit mot déposé en mairie.

Ecole : La Municipalité offre comme cadeau de Noël un livre à chaque enfant de l'école, il sera distribué en principe vendredi.

8- Questions diverses

- **Marché de travaux de voirie (convention en cours d'élaboration par la CCEPPG)**

Philippe POYETON et Guiseppino FILIA ont fait le tour de notre voirie communale (10 km de voirie).

Plusieurs ouvrages sont à reprendre en plus de l'entretien habituel : canalisation rue de l'école, place du jeu de boule à Margerie et un ouvrage pluvial route de Chamaret, entre autres.

Les travaux devraient se dérouler sur 2 exercices. Le Conseil Municipal devra prochainement délibérer pour signer une convention avec la CCEPPG afin de participer à l'appel d'offre.

- **Projet de courrier débroussaillage dans le cadre des obligations légales de débroussaillage.**

Madame la Maire présente un courrier de la préfecture de la Drôme qui rappelle l'obligation pour les propriétaires de débroussailler afin de prévenir les incendies. Une lettre type à l'attention des propriétaires est proposée afin qu'ils se conforment à la législation.

- **Evolution coût de traitement des ordures ménagère**

Rappel : La collecte et le traitement des ordures ménagères est de la compétence de la communauté de communes.

À la suite du dernier appel d'offre du SYPP (Syndicat des portes de Provence) qui négocie à l'occasion du renouvellement de marché concernant le traitement des déchets, une seule entreprise a répondu. Le cout du traitement pour 2020 était de 66,75 € HT, il sera en 2021 à 95 € HT/tonne soit une hausse de 42% des tarifs du prestataire.

A cette augmentation de la prestation de traitement des déchets s'ajoute l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui s'élevait à 25 € HT/Tonne en 2020 et qui passera en 2021 à 37 € HT/Tonne et à 65 € HT/Tonne en 2025, soit une multiplication par 2,6 de la (TGAP) en 5 ans. Les maires de la CCEPPG ont déjà prévu de saisir la Ministre de l'environnement sur ce sujet et sur l'impact économique sur les ménages de nos communes.

- **Devis aménagement accueil mairie et agrandissement de la table du Conseil Municipal environ 3 000 €**

- **Proposition Intermarché Grignan mini bus : pas de besoin identifié pour le moment.**

La séance est levée à 19 h 50.